

Dans les entretiens qui vont avoir lieu, les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et du Canada tenteront de donner au monde une preuve réelle de la façon dont deux pays voisins, unis par un long passé de relations amicales, étroitement interdépendants au point de vue économique, et tous deux convaincus que leurs relations réciproquement avantageuses devraient faire partie d'un système général, peuvent, par une action concertée, promouvoir, à leur avantage et à l'avantage des autres pays, leurs intérêts communs.

Si le Gouvernement du Canada approuve l'exposé de conclusions qui précède, je propose que la présente Note et votre réponse marquant cette approbation soient réputées consacrer l'accord intervenu entre nos deux gouvernements sur ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, les assurances de ma très haute considération.

CORDELL HULL.

## II

*Le Ministre du Canada aux Etats-Unis  
au Secrétaire d'Etat des Etats-Unis*

LÉGATION DU CANADA

N° 760

WASHINGTON, le 30 novembre 1942.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ETAT,

J'ai l'honneur de me référer à la Note du 30 novembre 1942 par laquelle vous exposez ce que vous croyez être les conclusions auxquelles ont abouti les entretiens qui se sont déroulés entre les représentants du Gouvernement du Canada et ceux du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique au sujet de la restauration économique d'après-guerre. Cet exposé se lit comme suit:

Nos deux Gouvernements sont prêts à collaborer ensemble à l'élaboration d'un programme d'action concertée, auquel tous les autres pays animés du même esprit pourront s'associer, tendant par des mesures internes et internationales appropriées à l'expansion de la production, de l'embauchage et de la circulation et de la consommation des produits, fondements matériels de la liberté et du bien-être de tous les peuples, de même qu'à l'élimination du commerce international de toute forme de traitement différentiel, à l'abaissement des tarifs douaniers et à la diminution des autres entraves au commerce et, d'une façon générale, à la réalisation de tous les objectifs économiques exposés dans la Déclaration commune que le Président des Etats-Unis d'Amérique et le Premier ministre du Royaume-Uni ont faite le 14 août 1941.

Nos Gouvernements ont, dans une large mesure, un même intérêt à la politique économique internationale d'après-guerre. Ils s'engagent à entamer dans un avenir aussi prochain que possible des pourparlers tant entre eux qu'avec les représentants d'autres Nations Unies en vue de déterminer, à la lumière des conditions économiques actuelles, le moyen le plus propre d'atteindre les objectifs précités par l'action concertée de nos deux gouvernements et des autres Gouvernements animés du même esprit. Dans les entretiens qui vont avoir lieu, les Gouvernements des